



CENTRE HOSPITALIER  
Carcassonne



## **Demande de dispense d'Unité d'Enseignement Diplômé aide-soignant et auxiliaire de puériculture**

### **Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier modifié par l'Arrêté du 13 décembre 2018 :**

*« Article 7 - Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »*

Je soussigné (nom et prénom de l'étudiant(e))

Inscrit à l'IFSI du Centre Hospitalier de Carcassonne, sollicite la possibilité de valider les unités d'enseignement en lien avec mon diplôme.

Ma demande se justifie par la possession du diplôme suivant :

.....

.....

.....

Pour permettre l'examen de ma demande, je transmets avec le présent formulaire et **dans mon dossier d'inscription**, les documents suivants :

1. La copie d'une pièce d'identité ;
2. La photocopie du diplôme original détenu (l'original sera à présenter à la direction si dispense accordée) ;
3. Le (s) certificat (s) du ou des employeurs attestant de l'exercice de votre profession (aide-soignant.e ou auxiliaire de puériculture) ;
4. Un curriculum vitae ;
5. Une lettre de motivation.

Date et signature du demandeur